

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LES BIENS DES JÉSUITES.
ROME S. C. des Ri-
les; sacre de l'ar-
chevêque de Flo-
rence, le Pape arbi-
tre entre la Bolivie
et la Paraguay;
les sectaires, contre
le Père Agostino de
Montefeltro. — LE
JOUR DE PAQUES. —
CHRONIQUE cause de
béatification de la
V. Marguerite Bour-
geois; Mgr de
Montréal à l'Hospice



SOMMAIRE

S. J. de Dieu, som-
maire du Canada
Français. — *Dioecèse
de Québec*: Lettre
de S. Em. le cardinal
Taschereau. — Dio-
cèse de St. Hyacin-
the: changements
ecclesiastiques. —
L'ESCLAVAGE EN
AFRIQUE. — UN EN-
TERREMENT CATHO-
LIQUE AU JAPON. —
NOUVELLES RELI-
GIEUSES. — L'EXIL DE
PIE IX.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

1 Cents

Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS FABRE, Archevêque de Montréal.

Le bureau d'administration est à l'ARCHEVÊCHÉ de Montréal; directeur
M. l'abbé J. M. EMARD. Pour la rédaction, on peut s'adresser à
M. P. DUPUY, No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

SAMÉDI,	20	AVRIL,	—Frères des E. Chrétiennes.
LUNDI,	22	“	—Couvent d’Hochelaga.
MERCREDI,	24	“	—Couvent de St. Laurent.
VENDREDI,	26	“	—N.-D. de Bonsecours.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	21	AVRIL	—PAQUES, doub., 1 cl., orn. blancs. <i>Annonce de la S. Marc.</i>
Lundi,	22	“	—De l’Octave, doub. 1 cl., orn. blancs
Mardi,	23	“	—De l’Octave, doub. 1 cl. “
Mercredi,	24	“	—De l’Octave, sem. “
Jeudi,	25	“	— “ “ “
Vendredi,	26	“	— “ “ “
Samedi,	27	“	— “ “ “

OFFICES EXTRAORDINAIRES

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Dimanche 21, office pontifical à la grand’messe et aux vêpres. Après la grand’messe Mgr l’Archevêque donnera la bénédiction papale.

Jeudi 25, à 8½ h., litanies maj-eures, procession et grand’messe.

REL. DU SACRÉ-CŒUR. (Ville)—Lundi 23, profession.

STE-CROIX, (Sœurs Grises).—Mardi 23, profession

CARMEL.—Mardi 23, P. d’habit.

Les paroisses de N.-D. du Bon Conseil et de S. Clot n’auront pas de solennité de leur titulaire.

AVIS.

Le bureau d’administration et de rédaction de la *Semaine religieuse* est transporté à l’Archevêché, où on devra adresser toute demande d’abonnement et payer les abonnements.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d’un an aura droit à la *Semaine religieuse* pendant toute l’année 1889. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des six années de la *Semaine religieuse*, peuvent s’adresser à cet effet au directeur, à l’Archevêché. Prix \$6.00

Sur demande, la *Semaine religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

Eusèbe Senécal & Fils, imprimeurs.

Les biens des jésuites

Le Pape Clément XIV, après avoir, par sa lettre apostolique *Dominus ac Redemptor* du 21 juillet 1773, supprimé la Société de Jésus et transporté aux Ordinaires locaux la juridiction spirituelle et temporelle de ses Supérieurs ; après avoir confié à une congrégation spéciale de cardinaux l'exécution de cette lettre : décida, par une lettre encyclique, en date du 18 août, de la même année, que chaque évêque " prendrait, et retiendrait, au nom du Saint-Siège et en vue de l'usage que lui-même désignerait, la possession de toutes les maisons et collèges (de la Société de Jésus) non moins que tous les droits et titres quelconques relatifs à ces lieux et à ces biens. " Tcutelois dans le Bas-Canada, par le fait du gouvernement civil, ces décrets ne furent pas exécutés à la lettre et l'évêque de Québec, pour lors Mgr Briand, laissa, leur vie durant, aux Pères de la Société, l'administration des biens de cette société sise en son diocèse.

A la mort du dernier d'entre eux, en 1800, le gouvernement civil s'empara de tous les biens de la société au Canada et en attribua les revenus à l'instruction publique, cet état de choses persista dans le pays même après le rétablissement de la société par Pie VII, jusqu'à l'an dernier, 1838. A cette époque, le gouvernement de Québec offrit une compensation pour les biens que la société possédait autrefois dans cette province, proposant la somme de deux millions de francs (fr. 2,000,000) et un domaine, appelé La Prairie, situé près de Montréal. Le soussigné, Mgr Dominique Jacobini, archevêque de Tyr, secrétaire de la S. C. de la Propagande, dans l'audience du 2^e juillet de la même année, ayant fait rapport sur ces faits à N. S. P. le Pape Léon XIII, Sa Sainteté permit qu'on acceptât la Compensation offerte. Mais, la propriété de ce patrimoine ayant été, comme il a été dit plus haut, dévolue au Saint-Siège, Elle décida que la distribution de la somme à recevoir en compensation, fut réservée au Siège apostolique.

Enfin, N. S. P. le Pape, dans une audience accordée le 5 du mois de janvier courant 1838, au soussigné, l'Éminentissime et Révérendissim. Cardinal Jean Siméoni, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, après mûr examen, considérant surtout les fins pour lesquelles ces biens, tel qu'exposé, avaient été concédés par les donateurs, savoir l'instruction de la jeunesse catholique et les missions chez les sauvages du Canada, a ordonné que les Pères de la Société de Jésus sur la somme qu'ils recevraient en compensation, retiendraient le domaine communément appelé La Prairie, avec la somme de huit cent mille francs (fr. 800,000), mais qu'ils céderaient sept cent mille fr. (fr. 700,000) à l'Université-Laval dont cinq cent mille (fr. 500,000) à l'Université même, établie à Québec, et deux cent mille (fr. 200,000) à la succursale montréalaise de cette Université ; cinquante mille (fr. 50,000) à l'archidiocèse de Montréal, cent mille (fr. 100,000) à

la préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent ; quand aux trois cent mille francs qui restent, qu'ils en remettraient une part égale aux diocèses suffragants des deux provinces de Québec et de Montréal, savoir : Chicoutimi, Saint-Germain de Rimouski, Nicolet, les Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Sherbrooke, de telle sorte que chacun d'entre eux puisse réclamer également cinquante mille francs (fr.50,000). En conséquence, Sa Sainteté a ordonné que le présent décret fût rendu sur ce sujet, nonobstant tout ce qui pourrait y contredire,

Donné à Rome à la Propagande, le 15 janvier 1889.

(Signé), JEAN, Cardinal Siméoni, Préfet.

DOMINIQUE JACOBINI,

Archevêque de Tyr, Secrétaire.

ROME

CONGREGATIONS ROMAINES

S. C. des Rites.

Formula benedicendi et imponendi scapulare B. M. V. de Monte Carmelo ab omnibus adhibenda sacerdotibus facultatem habentibus adscribendi Christifideles Confraternitati ejusdem Scapularis.

v. Ostende nobis Dne misericordiam tuam.

R. Et salutare tuum da nobis.

v Dne exaudi etc..

v. Dnus vobiscum.

OREMUS

Domine Jesu Christe, humani generis Salvator, hunc habitum quem propter tuum tuæque Genitricis Virginis Mariæ de Monte Carmelo amorem servus tuus devote est delaturus, dextera tua sanctifica, ut eadem Genitrice tua intercedente, ab hoste maligno defensus in tua gratia usque ad mortem perseveret : Qui vivis.

Deinde aspergat aqua benedicta habitum et postea ipsum imponat dicens :

Accipe hunc habitum benedictum precans Sanctissimam Virginem, ut ejus meritis illum perferas sine macula, et te ab omni adversitate defendat atque ad vitam perducatur æternam. Amen.

Deinde dicat :

Ego, ex potestate mihi concessa, recipio te ad participationem omnium bonorum spiritualium, quæ, cooperante misericordia Jesu Christi, a Religiosis de Monte Carmelo peraguntur. In nomini Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.

Benedicat te Conditor cæli et terræ Deus omnipotens, qui te cooptare dignatus est in confraternitatem B. Mariæ V. de Monte Carmelo, quam exoramus, ut in hora obitus tui, conterat caput serpentis antiqui ; atque palmam et coronam sempiternam hæreditatis tandem consequaris. Per Christum D. N. Amen.

Aspergat aqua benedicta.

A. Card. Bianchi S. R. C. Præfectus.

(I. † S.)

Ex Decret. S. R. C. diei 25 Julii 1888.

Laurentibus Salvati S. R. C. Secretarius.

DECRETUM

approbans breviorē formulam benedicendi etc. supra relatam.

Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter a SSmo Duo nostro Leone PP. XIII tributis, ad instantiam plurimum sacerdotum, præsertim Congregationis SS. Redemptoris, suprascriptam breviorē formulam benedictionis et impositionis Scapularis Beatæ Mariæ Virginis de Monte Carmelo a sacerdotibus adhibendam, qui facultate gaudent adscribendi Fideles Confraternitati ejusdem Deiparæ sub enunciato titulo, a Rmo Assessore ipsius Sacræ Congregationis revisam, approbavit. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 24 Julii 1883.

A. Card. Bianchi S. R. C. Præfectus.

(L. † S.)

Laurentius Salvati S. R. C. Secretarius.

Le 25 mars, le Pape a sacré, dans la salle ducale, le cardinal Bausa, archevêque de Florence, et Mgr Sini, archevêque de Sienne. Léon XIII n'avait consacré aucun archevêque depuis le sacre du cardinal Barromeo qui eut lieu à la chapelle Sixtine, au commencement de son pontificat.

Le Saint-Père a reçu le lendemain les délégations des diocèses de Florence et de Sienne qui avaient assisté à la cérémonie du sacre.

Une feuille de Madrid annonce que le Pape vient d'être choisi, comme arbitre par les républiques de Bolivie et du Paraguay, pour fixer les questions déjà pendantes depuis quelque temps entre ces deux pays et qui menacent d'altérer la paix.

Le Saint-Père : reçu plusieurs membres de la famille Odescalchi ; ils étaient venus pour remercier Sa Sainteté de l'arbitrage qu'elle a bien voulu exercer dans des affaires concernant leurs propriétés de famille.

Le 31 mars dernier, le cardinal Simeoni, préfet de la Congrégation de la Propagande, a visité le collège canadien. Son Eminence a fait aux élèves une touchante allocution en s'inspirant des paroles de Notre-Seigneur : " C'est moi qui vous ai choisis afin que vous alliez et rapportiez du fruit."

On assure que le nombre des volontaires qui se sont fait inscrire pour la campagne anti esclavagiste entreprise par le cardinal Lavignerie, s'élève déjà à 1,500 environ, dont 50 seulement ont été agréés. On préfère les anciens militaires. Le premier effectif ne dépassera

pas 150 hommes. La souscription atteint actuellement le chiffre de 500,000 francs.

On vient de former à Rome le conseil directif de l'œuvre pour l'Italie. On annonce aussi la création d'une société anti esclavagiste portugaise à Lisbonne.

—Le grand bien et l'enthousiasme indescriptible produits par la prédication du Père Agostino de Montefeltro n'ont pas manqué d'exciter les sectaires à se livrer à leurs exploits habituels. Ils ont délégué un de leurs agents pour outrager l'éminent religieux, à sa sortie du couvent de la rue Merulana ; mais le mandataire des sectes, ne connaissant même pas le Père Agostino, s'est attaqué au R. P. Bernardino de Portogruaro, général des Franciscains, et, lui mettant une main sur l'épaule, il lui a versé sur la tête, avec l'autre main, un vase plein d'ordures.

Le lendemain, le même misérable exploit s'est renouvelé impunément contre le Père Agostino en personne. ce qui prouve que c'est bien à lui qu'en veulent les agents sectaires. Il venait de sortir en voiture pour aller prêcher à Saint-Charles-au Corso. lorsqu'un jeune homme lui a lancé une pierre couverte d'ordures, qui est venue briser la glace de la voiture et tomber à l'intérieur après avoir effleuré le bras du vénérable religieux. Lui-même, racontant le fait à l'immense auditoire qui l'attendait dans l'église de Saint-Charles, a déclaré avec beaucoup de mansuétude qu'il pardonnait à ses insulteurs ; mais il a ajouté, pour leur instruction, que, si c'étaient des ouvriers il le regrettait profondément, parce qu'il est lui-même le premier à plaider leur cause : que, s'il s'agissait de personnes d'autres classes sociales, il ne le regrettait pas moins, parce qu'elles s'exposaient à voir un jour se déchaîner contre elles les passions de haine et d'impiété dont elles donnaient l'exemple. Des applaudissements unanimes ont accueilli ces paroles, et, après le sermon, ils se sont renouvelés avec un merveilleux élan, sur la place Saint-Charles, au moment du passage du Père Agostino. La police a pris, après coup, des précautions et elle escortera désormais, à l'aller et au retour, l'éminent prédicateur qu'elle doit forcément protéger en présence de l'enthousiasme de tout un peuple subjugué par son éloquence.

Le jour de Pâques

Marie-Madeleine.....

(St-MARC, XVI, 1)

Mes frères, vous avez tous senti le grand contraste qu'il y a entre les rites terribles du Vendredi-saint et la joie d'aujourd'hui. Vous vous souvenez encore de la tristesse de l'Eglise, des crucifix enlevés. Vous vous rappelez aussi le silence qui régnait dans le temple de Dieu le samedi saint. Vous pouvez vous rappeler que l'Eglise semblait hier au matin comme si une action terrible s'y

était passée la veille ; vous devez vous souvenir combien tristement solennelle apparaissait la silencieuse procession allant bénir le nouveau feu ; combien étaient tristes et recueillis ceux qui la suivaient. Mais soudain une voix s'élève dans l'ombre—la voix du prêtre officiant à l'autel ; " un grand cri " rompt le silence, et instantanément chaque voile tombe, les rayons du soleil pénètrent par chaque fenêtre ; les cloches sonnent, l'orgue retentit, et les chœurs chantent ; chaque chose semble dire : " Il est ressuscité ! il est ressuscité ! " Et nous sentons que c'est presque trop, presque plus que le faible cœur humain puisse supporter sans se briser de joie. Si, alors, ce contraste est si marqué, et cette joie si grande après plus de dix huit-cents ans, où il que doit avoir été la joie du premier jour de Pâques. Sur le premier crucifix n'était pas une figure en ivoire ou en métal ; c'était la chair du Fils de Dieu qui y était cloué. Le premier Vendredi saint n'était pas en commémoration d'un événement ; c'était l'événement lui-même. Oh ! alors combien grande, dut être la joie du premier jour de Pâques, si grande que l'esprit ne peut l'imaginer, ni la langue l'exprimer. Jésus était mort, il avait laissé tous ses bien-aimés. Il avait été enseveli. De grand matin Marie Madeleine et les autres femmes allèrent au tombeau. Le soleil venait de se lever, la rosée brillait comme des rubis aux rayons du soleil ; les vignes et les plantes rampantes entouraient la tombe sacrée. Les femmes se hâtent vers cet endroit ; Marie Madeleine se baisse ; son Seigneur n'est pas là ; la grande pierre est enlevée ; un ange vêtu de blanc, est assis sur la pierre ; des esprits angéliques sont dans la tombe. L'ange parle : " Il est ressuscité ; il n'est point ici." Il va devant vous à Galilée. Alleluia ! Alleluia ! En vérité, le Seigneur est ressuscité. Et maintenant, mes frères, souhaitant à chacun de vous toute la joie que cette fête peut vous apporter je vous adresserai cette question : où et comment tirerons-nous une leçon de ce jour de Pâques ? Nous tirerons cette leçon de celle dont le nom, aimable et saint forme le texte de ce discours. En vous indiquant Marie-Madeleine, la grande sainte de la résurrection, je ne fais que suivre l'esprit de l'Eglise, car dans la séquence d'aujourd'hui l'Eglise universelle s'adresse à elle : *Dic nob' s, Maria, quid vidisti in via ?* Dis-nous Marie, ce que tu vis dans le chemin ? Elle vit le sépulcre du Christ dans lequel furent enterrés ses nombreux péchés. Dans le chemin, dans la douloureuse voie de la croix, elle vit la passion du Christ ; dans la voie, la glorieuse voie du triomphe du Christ, elle vit la gloire du Ressuscité et l'ange vêtu de blanc. N'est-ce pas pour nous une leçon complète ? Comme Madeleine, contempions le sépulcre et jetons-y nos péchés. Voyons la voie de la croix et marchons dans cette voie ; voyons la gloire du Ressuscité et l'ange vêtu de blanc dans le royaume éternel. O pauvres pécheurs repentants ! vous qui, durant le Carême, avez baisé les pieds de Jésus, qui vous êtes agenouillés devant la croix aux confessionnal, quel jour de joie, de consolation, est la fête d'aujourd'hui ! Sur qui se fit sentir le premier.

rayonnement de la gloire de la résurrection? Qui la grande voix de la liturgie de l'Eglise, dans le saint sacrifice, appelle aujourd'hui? Ah! c'était et c'est le "pécheur d'autrefois, Marie." Joie! joie! aujourd'hui pour le pécheur pardonné. Alleluia! alleluia! pour vous enfants du Christ rachetés par son sang; car elle qui vit le Maître la première était une pécheresse, comme vous. Alleluia, et joie et paix, sur vous tous au nom de Jésus, et au nom de Marie rachetée et pardonnée! Alleluia, et joie et paix, si vous êtes pécheur comme elle l'était, ou saint comme elle le devint. Alleluia, et joie et paix car le Christ, notre espérance est ressuscité. Alleluia, et joie et paix! car nous savons que le Christ a triomphé de la mort. Seigneur, nous savons que nous sommes faibles et remplis de péchés, mais "Roi conquérant" guide-nous, va devant nous à la Galilée céleste. Il fut un temps où nous craignons de suivre; mais elle qui fut "plus que martyre et plus que vierge"—elle, Marie-Madeleine suis tes pas, et nous repentants comme elle nous te suivrons. Alleluia, et joie et paix, aux jeunes et aux vieux! Alleluia, et joie et paix aux saints et pardon aux pécheurs, car le Christ a ressuscité de la mort.

CHRONIQUE

Cause de béatification de la vénérable servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, fondatrice des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*.

Samedi le 13 avril 1889, à l'Archidiocèse, a été tenue sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Montréal, la 139^e session du procès apostolique sur les vertus et les miracles *in specie* de la vénérable servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys, fondatrice des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame*.

Sur l'instance du révérend Mr. A. Nercam, p. s. s., Postulateur de la cause, les révérendissimes juges délégués ont publié le susdit procès. Avec cette publication cesse pour les juges, le notaire actuaire et tous les témoins l'obligation de garder le secret sur les interrogatoires et sur les dépositions dont ils avaient fait serment.

Communiqué de l'Archevêché de Montréal.

Monsieur l'Archevêque à l'Hospice St. Jean de Dieu

Vendredi dernier, 12 du courant, à l'Hospice St. Jean de Dieu, l'on célébrait avec solennité, la fête de la Compassion de la très Sainte Vierge.

A cette occasion, il y eut grand'messe chantée par le rev. M. F. Adam, curé d'Hochelaga, MM. les abbés Lamarche et J. T. Savaria remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Un éloquent sermon de circonstance fut donné par le R. P. Fleck S. J.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, entouré de MM. les abbés M. Lecourt, F. X. Ecrément et L. A. Lamontagne, assistait au trône. Mr. l'abbé C. W. Martir de l'Archévêche faisait l'office de maître des cérémonies.

A l'issue de la messe, les Sœurs des maisons Saint Jean de Dieu et Saint Isidore, au nombre de soixante-et-seize, vinrent s'agenouiller en face de l'autel. Après une touchante allocution qui leur fut adressée par Sa Grandeur, elles firent toutes ensemble la rénovation de leurs vœux. Puis la révérende sœur Thérèse de Jésus, supérieure de l'Hospice, d'une voix qui trahissait la plus vive émotion, prononça au nom de ses compagnes l'acte de consécration à la Sainte Vierge.

Dans l'après-midi, il y eut salut solennel présidé par Sa Grandeur, assistée, pour la circonstance, de MM. les abbés A. Faubert, T. Kavanagh et Ecrément.

Outre MM. les prêtres déjà nommés, l'on remarquait encore au chœur MM. les abbés T. Dozois, curé de la Pointe-aux-Trembles, J.-O. Béland ancien curé, et F.-X. Leclerc, aumônier de l'Hospice.

Aux offices du jour, la chapelle resplendissait magnifiquement sous la lumière éblouissante des 160 lampes électriques que l'on vient de faire poser.

Cette fête religieuse est sans contredit, l'une des plus belles que l'on ait vue à l'Hospice depuis sa fondation.

Hommage de profonde et respectueuse reconnaissance soit ici rendu à Mgr l'Archevêque qui veut bien ainsi, de temps à autre, encourager de sa présence les révérendes Sœurs de la Longue-Pointe, dont l'admirable dévouement à l'œuvre si périlleuse des pauvres aliénés, est connu de tous. Des remerciements soit aussi justement dus à MM. les membres du clergé qui assistaient à cette fête.

La deuxième livraison du *Canada français* pour l'année 1889 vient de paraître.

En voici le sommaire :

- I. Dix ans au Canada (*Suite*).....A. Gérin-Lajoie.
- II. Les dettes publiques.....J. Angot des Rotours.
- III. Le poète—Poésie.....Napoléon Legendre.
- IV. Le pays des grands lacs au dix-septième siècle—Article deuxième.....Benjamin Sulte.
- V. En cariole.....A. B. Routhier.
- VI. De l'adoption du méridien de Jérusalem comme point de départ de l'heure cosmopolite.....F. Romanet du Caillaud.
- VII. Observations sur l'article qui précède.....T. E. Hamel.
- VIII. Hymne au Docteur angélique—Poésie.....Alphonse Pouliot.
- IX. Chronique scientifique.....J.-C.-K. Laflamme.
- X. Le socialisme d'Etat par M. Claudio Janinet.....J. Angot des Rotours.

- XI. Mgr de Saint-Valler.....L'abbé L. A. Olivier.
XII. Où est le séjour des morts.....Mgr M. E. Methot.
XIII. Revue européenne.....P. J. O. Chauveau.
XIV. Bibliographie—Revue des livres..... P. J. O. Chauveau.
Revue des revues..... P. J. O. C., M. E. M.

Cette livraison est aussi intéressante que les précédentes. Le *Canada Français* peut figurer avec avantage à côté des Revues françaises.

Diocèse de Québec.—Lettre de Son Eminence le Cardinal Taschereau :

Son Eminence le Cardinal Taschereau a cru devoir protester par la lettre suivante à l'*Electeur*, contre les récents écrits du *Canadien* et de l'*Union Libérale* à propos des biens de la question des Jésuites :

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

“ Québec, 15 avril 1889.

“ Monsieur l'éditeur de l'*Electeur*.

“ Monsieur,

“ Depuis un certain temps, à l'occasion des biens des Jésuites, quelques journaux catholiques de l'archidiocèse ont publié des articles tout à fait regrettables.

“ Sous prétexte que cette question ne regarde ni la foi ni la morale, un journal a manqué gravement au respect que tout catholique doit au chef de l'Église. L'obéissance suppose le respect.

“ Un autre journal a pris occasion de cette question pour essayer de soulever des préjugés, et j'oserais dire des haines, contre une certaine partie du clergé qui n'est pas d'origine canadienne-française. Les morts n'ont pas été plus épargnés que les vivants.

“ Ces articles regrettables ne pouvaient être publiés dans des circonstances plus mal choisies. Personne n'ignore les attaques furibondes de certains journaux fanatiques contre l'Église et son chef, contre le clergé et les communautés religieuses. Pendant que même des journaux et des orateurs protestants se montrent si bien disposés pour nous, voilà que des écrivains catholiques cherchent à semer la zizanie, et à diminuer sinon à anéantir le respect et, par conséquent, l'obéissance due au chef de l'Église, et l'estime que le peuple canadien a pour son clergé.

“ J'ai tardé de signaler ces articles parce que j'espérais que les auteurs, avertis par leurs confrères, reconnaîtraient leur faute et chercheraient à la réparer. Mais puisque mon espoir ne s'est point réalisé, je crois devoir dire ce qu'il faut en penser.

“ Veuillez, M. l'éditeur, publier cette lettre aussitôt que possible et agréer l'assurance de ma reconnaissance.

“ E. A. CARD. TASCHEREAU,

“ Arch. de Québec.”

Diocèse de St-Hyacinthe.— Les changements ecclésiastiques suivants ont été faits dans ce diocèse :

M. l'abbé Bessette a quitté la chapellerie de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe et est nommé desservant de Sainte-Pudentienne, en remplacement de son frère, M. J. U. Bessette qui est passé dans le diocèse de Providence, Etats-Unis.

M. l'abbé P. A. Saint-Pierre est transféré du vicariat de Sainte-Jude à celui de Saint-Robert ; M. l'abbé Caron, du vicariat de Saint-Robert à celui de Saint-Jude ; M. l'abbé Beaugard, du vicariat de Farnham à celui de la cathédrale.

L'esclavage en Afrique

Razzi d'enfants pour en faire des esclaves ;—chasse d'un bâtiment chargé d'esclaves par des navires que l'Angleterre emploie à empêcher la traite,—tel est le sujet du récit suivant que nous empruntons aux *Missionnaires catholiques* :

Dernièrement nous avions à l'hôpital de la mission, à Zanzibar, un officier irlandais, excellent catholique, et cinq matelots ; ils avaient été grièvement blessés dans une rencontre.

Un enfant qu'ils avaient sauvé me raconta l'affaire. Je la donne à mon tour comme un des épisodes assez fréquents de la traite à l'heure actuelle. Il était bien malade, ce pauvre enfant, épuisé par de longues souffrances, mourant. On l'avait recueilli dans les rues de la ville et, l'ayant instruit des principales vérités de la religion chrétienne, je lui demandais son histoire.

—Asseyons-nous d'abord au soleil, dit-il, car j'ai froid partout.

—Je suis né de ce côté là, regarde, mais bien loin, bien loin, sur la grande terre. Quand j'étais tout petit, moi aussi, j'avais une mère..

—Or, un soir que je dormais à la porte de la case, un homme de la côte qui était venu loger dans notre village me prit sur son dos en me disant :

—Allons à la danse, au village voisin. Ta mère m'a dit de t'y conduire.

—C'est bien ; à moitié endormi, à moitié éveillé, je fus ainsi porté longtemps, je marchai plus longtemps encore, et le lendemain matin je m'aperçus que ma mère n'était plus là ; j'étais volé.

—Avec d'autres enfants ramassés de la même manière, je fis route vers Kiloa, où je fus vendu.

—Mais, dernièrement, mon maître dit :

—Baraka, tu vas monter dans un grand boutre et voyager. Tu es content ?

—Et je répondis :

—Le maître est le couteau, et l'esclave est la bête. Tout est bien.

—Il y avait beaucoup de monde en ce grand boutre : des hommes, des femmes, des enfants, peut-être cinquante, peut-être quatre-vingts. On s'arrêta souvent le long de la côte, et chaque fois qu'on s'arrêtait,

d'autres montaient, la nuit, en se cachant. A la fin le capitaine dit un soir :

— C'est assez. Filons sur Pemba.

— Sur Pemba, répondit un matelot, et gare les Anglais !...

Le lendemain matin, l'île était en vue. Les Arabes, qui étaient quatorze à bord, étaient heureux et bénissaient Dieu, lorsque l'un dit tout bas :

— Qu'est-ce que cette fumée qui monte et qui vient ?... Ça a une odeur de chien...

Tout le monde regarda. c'était à l'horizon une petite fumée noire qui sortait d'une barque et se tordait dans le ciel comme un serpent. Et juste il n'y a pas de fumée dans les barques, excepté dans les barques anglaises. Dieu soit béni ! Qu'allons-nous devenir ?

Le capitaine et tous les matelots font une prière en jurant, ils nous ordonnent de rentrer à fond de cale, ils enfoncent les barils de poudre, ils chargent leurs fusils ils chargent leurs pistolets ils préparent leurs couteaux, ils préparent leurs poignards, ils préparent leurs cimenterres, tout en disposant la voile pour prendre tout le vent possible. Mais le malheur veut que la brise souffle à peine, et la machine qui fume approche toujours, toujours, sans voiles, sans rames, comme une vraie bête vivante. C'est étonnant !

Poum !.. Qu'est-ce que cela ?—Un coup de canon.

Poum !.. Un autre.

Poum !... Un autre encore, et cette fois le boulet tombe dans la voile.

C'était pour dire :

— Arrêtez, que nous voyions ce que vous avez là dedans, si ce sont des poissons, si ce sont des hommes.

Mais le capitaine invoquait le prophète et jurait qu'il n'arrêterait pas.

— Arrête ! cria le chef des Anglais

— Ah ! chien, fils de chien, répondit le chef des Arabes, et il déchargea son long fusil sur la barque ennemie, qui était proche. Aussitôt de grands cris s'élevèrent, les Anglais veulent arrêter le bouter, la bataille commence.

Quelle bataille, oh ! quelle bataille ! Les Arabes, avec leurs fusils, leurs pistolets, leurs couteaux, leurs poignards, leurs cimenterres, hurlant, bondissant, enragés ; les Anglais avec leurs grands sabres, avec leurs pistolets qui tournent toujours et vomissent les balles sans se reposer, comme si leur corps en était plein. Des Arabes tombent, des Anglais tombent, le sang coule partout. Mais plus on se bat, plus on veut se battre, on ne se lâchera pas.

A la fin, les quatorze Arabes paraissent presque tous finis. Mais déjà le capitaine, qui saigne par de larges blessures, s'est traîné au fond du bouter et nous battant et nous maudissant, il arrache une planche avec sa hache. Par l'ouverture, l'eau se précipite aussitôt comme un ruisseau, elle monte, le bouter enfonce, et nous voilà tous dispersés sur la mer !

« Dieu ! combien d'hommes sont morts ! les Arabes qui vivent encore disparaissent en élevant les bras vers le ciel et en criant :

« —Allah ! Allah ! et Mohammed est son envoyé !

« Les esclaves tombent comme une grappe énorme et s'enfoncent en tournant : d'autres se soutiennent un peu sur l'eau et sont recueillis par les Anglais. Voilà la chose comme elle se passa.

« Pour moi, je ne sais ce que je deviens, mais, lorsque je me retrouve à Pemba, sur le rivage, je suis bien surpris. Deux Anglais moururent en cet endroit même, et leurs compagnons, ayant pensé leurs propres blessures, les enterrèrent dans le sable, disant des prières en leur langue. Trois jours après, une embarcation vint nous prendre tous et nous emmener à Zanzibar. On m'a dit que je suis libre et qu'un indien aurait soin de moi. Mais l'indien voit que je ne vaudrais plus rien, et me voici.

« C'est là mon histoire. J'ai faim. »

Pauvre enfant ! je le baptisai. Le lendemain il était mort, et son histoire se continue au ciel

Récit d'un enterrement catholique au Japon

Extrait d'une lettre de M. Ligneul, missionnaire apostolique à To-Kio

.....Le vingt-sept novembre dernier (1888), nous célébrâmes les funérailles d'une ancienne élève des Sœurs de l'Enfant-Jésus, plus connues sous le nom de Dames de Saint-Maur (1), et dont je suis l'aumônier depuis cinq ans passés.

Le père de la défunte, le comte Goto (2), avait fiancé sa fille il y a longtemps déjà, à un jeune homme parti depuis en France pour y faire ses études, dans l'intention de devenir officier de marine au Japon. Le père et le futur gendre étaient païens et le sont encore. Cependant, durant l'absence du jeune homme, le comte, Goto en homme intelligent, voulut faire donner à sa fille une éducation en rapport avec celle que recevait son fiancé, afin que leur union fût mieux assortie, et peut être aussi pour que le jeune officier ne trouvât pas sa future épouse trop au dessous, ou plutôt trop différente des dames qu'il aurait pris l'habitude de voir en France. A cet effet, Mademoiselle Goto fut placée comme pensionnaire chez les Dames de Saint-Maur, fort connues en France pour leurs succès dans l'éducation des personnes de qualité. Elle y devint naturellement chrétienne et reçut au saint Baptême le nom d'Anne-Marie. En même temps qu'elle apprenait la langue et les usages français, elle se formait insensiblement aux vertus de son état ; afin d'achever son éducation pratique, elle alla ensuite passer plusieurs mois chez sa

(1) Leur maison-mère est à Paris.

(2) Il est bon de dire que depuis quelques années il s'est formé au Japon une noblesse prise parmi les anciens princes appelés rois dans les vieilles histoires, auxquels on donne les titres de ducs, marquis, comtes, etc, selon leur importance d'autrefois, durant le temps de la féodalité.

marraine, Madame Bertin, femme d'un ingénieur de marine d'un grand mérite, *prêté* par le gouvernement français au gouvernement japonais, pour la construction de vaisseaux de guerre et de ports sur les côtes du Japon. Là, à si bonne école, Madame Bertin pouvant à juste titre redire ce vieux refrain de son pays : *Bretonne et catholique toujours*, Anne-Marie se fortifia dans sa foi nouvelle, et fut initiée à ses habitudes d'une maîtresse de maison.

Bientôt son fiancé revint au Japon ; Monsieur Bertin l'avait justement connu en France, le mariage se fit en famille ; quoique la jeune fille fût seule chrétienne, parents et amis païens assistèrent au contrat de mariage et à la messe qui suivit. Tout allait au mieux, le mari avait une jolie position, la jeune dame était recherchée de tout le monde ; rien ne manquait plus au bonheur des deux époux, qu'un enfant qui allait bientôt naître : on l'attendait comme une dernière bénédiction, lorsque tout fut changé en un jour : ce qui devait mettre le comble à leur bonheur, fut précisément ce qui le renversa de fond en comble. La jeune femme succomba à vingt ans sur le *champ de bataille de la maternité*, en donnant le jour à son premier né, et en faisant la volonté de Dieu, à laquelle elle se soumettait avec amour... La douleur et les regrets qui éclatent en pareilles circonstances sont les mêmes dans tous les pays, il est inutile de les décrire... Ce qui est intéressant de savoir, c'est la manière dont les choses se passèrent ensuite, dans un pays comme celui où nous sommes, et dans une famille de cette condition, dans laquelle il n'y avait de personne chrétienne que celle qui venait de mourir. Or, voici ce qui arriva. Quand sa fille reçut le baptême, le comte Goto avait promis de lui laisser sa liberté religieuse. Lors du mariage, le mari avait fait la même promesse ; tous deux ont tenu leur parole jusqu'à la fin. Dès que la jeune dame fut morte, le père et le mari furent les premiers à demander qu'on l'enterât avec les cérémonies de l'Eglise catholique. Les Sœurs, anciennes maîtresses de la défunte, et le missionnaire chargé de la paroisse furent appelés et priés de régler eux-mêmes tout ce qui serait nécessaire pour le bon ordre et la magnificence des funérailles. C'est assez dire que tout fut en effet magnifique ; il n'y a pas de famille chrétienne où ces tristes préparatifs puissent se faire avec plus de convenance et de respect. La cérémonie fut encore plus extraordinaire. L'église était tout entière tendue de noir. L'assistance était presque toute païenne. Le comte Goto, ancien conseiller d'Etat, et maintenant membre du Conseil privé de l'Empereur, a naturellement beaucoup de *personnages* parmi ses parents et ses amis. Ces hauts fonctionnaires en uniformes, beaucoup de grandes dames, dont quelques unes en costumes de cour, n'avaient jamais vu ni église, ni messe. Leur tenue fut saisissante, tant ils étaient visiblement frappés de cette grandiose nouveauté. Le moment le plus touchant fut celui où quelques pauvres enfants des Sœurs, placées à l'écart dans un coin de l'église, commencèrent à chanter avec un tout petit souffle *Kyrie Eleison, Kyrie Eleison*, ce eut dit un soupir d'outre-tombe ; à ce moment, il y eut comme un

frisson qui passa dans les âmes, des larmes mouillaient tous les yeux. Plusieurs, les dames surtout, n'ont pas cessé de sangloter. Après la messe, la procession ne fut pas moins belle : le cimetière est à une lieue et demie de l'église ; la plupart montèrent en voiture. Le cortège s'étendit sur une longueur de plus d'un demi-kilomètre. Le plus frappant dans cette marche funèbre ou plutôt dans cette marche triomphale, c'était d'abord de voir le comte Goto, avec son gendre en grand uniforme, suivant tous deux à pieds le char funèbre, les yeux, le visage pour ainsi dire sur le cercueil, comme s'ils n'avaient pas pu s'en séparer. Ensuite et surtout, de voir en avant du cortège, la Croix... Une belle croix de bois de plus de huit pieds, portant les noms de la défunte et dressée sur un chariot traîné par des hommes. Autour de la croix, sur la même voiture, six grandes gerbes de fleurs également debout et au milieu desquelles la croix se montrait vraiment comme le signe de l'espérance. Jamais le signe de notre salut n'avait paru si beau, car c'est la même croix, foulée aux pieds pendant trois cents ans dans tout cet Empire, c'est elle qui traversait aujourd'hui le capitale dans cet appareil. A droite et à gauche du char qui la porte, quarante hommes marchant à pieds l'accompagnent chargés chacun d'une gerbe de fleurs. Le char lui-même disparaissait sous les couronnes. A la tombe ce fut un autre spectacle. Ces pauvres païens ne connaissaient, comme on le pense bien, ni le sens, ni l'usage de l'eau bénite : chez eux, on jette une poignée de terre dans la fosse et on se retire ; quand vint le moment de le faire, ils ne s'attendaient pas à ce qui arriva. Invités à s'approcher de la fosse ouverte et à la bénir à leur tour, ils furent frappés encore plus qu'ils ne l'avaient été jusque-là. La plupart ne purent contenir leur émotion, les dames avaient peine à se soutenir ; et nous autres dans le fond de nos âmes, avec quelle énergie nous disions à Dieu : " C'est triste, c'est profondément triste, mais mon Dieu, faites que " ce soit aussi salutaire ; que tous ces pauvres gens qui ne vous " connaissent pas, emportent de cette lugubre cérémonie une impres- " sion tellement puissante qu'ils ne l'oublient jamais, et que votre " crainte les pénètre si fort qu'ils ne puissent jamais se rassurer dans " leur âme jusqu'à ce qu'ils soient venus à vous. "

Il est vrai pourtant que dans tout autre cas il eût été difficile de ne pas rire en les voyant s'essayer de leur mieux à faire leur aspersion d'eau bénite, pour la première fois qu'ils y touchaient ; mais dans cette circonstance, personne n'y pensa ; au contraire, leur embarras même était un sujet de plus de compassion. L'attendrissement fut à son comble lorsque le jeune mari, désormais veuf, debout jusqu'à la fin à côté du prêtre, cherchant visiblement autour de lui quel nouveau signe d'attachement il pourrait encore donner à sa jeune épouse avant de lui dire le dernier adieu, choisit en pleurant, parmi les croix de fleurs placés près de lui la plus grosse et la plus belle et la jeta dans sa tombe en se détournant pour ne pas éclater. A ce moment, tout le monde baissa la tête ; à partir de là, je n'ai plus rien vu. Je suis revenu comptant cette journée comme une des plus mémorables de ma vie, car ce sont des païens. Ah ! n'est-il pas vrai

qu'un pareil deuil est ricté de consolations et d'espérances? O miséricorde divine, qui ne frappe jamais que pour sauver, si cette enfant eut vécu plus longtemps, seule chrétienne dans sa famille et dans tout le milieu social où elle était, eut-elle pu faire aux siens, même en une longue vie, tout le bien qu'elle leur a fait en un jour, en les quittant?

Vous tous, chers amis, qui lirez ce récit vous prierez n'est-ce pas? pour que les semences du salut déposées ainsi dans les âmes y germent et portent des fruits!

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le projet de loi tendant à obtenir la liberté de l'enseignement religieux dans les écoles, présenté par M. Windthorst, a été discuté et repoussé à une majorité écrasante.

Ce qui ressort avec évidence de tout ce qui a été dit dans cette discussion, c'est que l'Etat allemand veut plus que jamais l'asservissement et, par suite, la ruine du catholicisme.

Après la séance, un député rhénan disait avec raison: "Notre collègue, le docteur Bruch (protestant) a dit le mot vrai de la situation: LE KULTURKAMPF PERSISTE. Seulement, la lutte a été déplacée. Devenue impossible sur le terrain ecclésiastique, elle a été transplantée à l'école. Là on veut la maintenir à tout prix et préparer ainsi le règne de l'unité religieuse, l'avènement de l'*Eglise nationale* que salvait en 1874 l'organe du prince chancelier." Et, en effet, l'attitude du gouvernement et le langage de la majorité ne laissent plus de doute à ce sujet. Jusqu'à ces derniers jours plus d'un catholique prussien persistait dans un optimisme aveugle et croyait au bon vouloir de l'Etat évangélique. Aujourd'hui le charme est rompu. Comme le dit la *Reichszeitung*, la situation est devenue très nette et les subterfuges hypocrites seront désormais impossibles.

C'est ce que constate toute la presse du centre, la *Germania* en tête.

Pour ceux qui connaissent l'histoire de la Prusse, il n'y a rien d'étonnant à cela. Depuis la réforme, elle a toujours été très hostile à la papauté. Il est vrai que de 1850 à 1870, il y a eu pour les catholiques une trêve qui leur a permis de faire leur salut à leur façon, comme disait Frédéric II. Cette tolérance temporaire n'a été que de la haute politique. La Prusse, on le sait, rêvait dès longtemps l'hégémonie de l'Allemagne, et par conséquent l'absorption de la Bavière, du duché de Bade, etc. Or, dans ces pays, la majorité de la population était catholique. Il fallait donc ménager leurs susceptibilités, affecter une grande bienveillance à leur égard et les attirer par l'appât de ces procédés si larges. La manœuvre a abouti et les catholiques allemands se sont laissés prendre dans les filets si habilement tendus.

On se rappelle ce qui est arrivé lorsque l'empire fut " sous toit ". Le lion montra ses griffes et il les planta hardiment dans le corps du catholicisme. Contre son attente, la violence n'eut pas les résultats attendus. Au lieu de se détacher de Rome, les catholiques allemands ne firent que se fortifier dans la lutte.

Comme on ne voulait pas de division à l'intérieur en cas de conflit européen, on changea de visées. On opéra un mouvement tournant. On fit quelques concessions au Saint-Siège pour jeter de la poudre aux yeux des spectateurs, et le Kulturkampf fut concentré à l'école. Windthorst, qui est très clairvoyant, a essayé de le forcer dans ce dernier retranchement. Il ne comptait guère sur le succès ; mais il voulait du moins ouvrir les yeux à tous les catholiques sur les véritables intentions de l'Etat.

On peut dire qu'il a réussi. et à ce point de vue, la séance du 27 février, qui semble être une défaite, est une véritable victoire pour les catholiques.

Importante pour les Allemands, elle l'est peut-être plus encore pour l'Eglise en général. Désormais on sait ce que deviendrait l'Europe catholique si l'empire protestant des Hohenzollern devait sortir victorieux d'une guerre européenne. La *Kreuzzeitung* aura-t-elle encore le courage d'affirmer que le Pape doit faire des vœux pour le triomphe de la Prusse évangélique ?

Dans un article du *Faunusblatt* de Trèves, nous voyons que les préjugés contre le catholicisme tombent de plus en plus en Norvège.

" Si, d'un côté, nous ne croyons pas fondée l'opinion trop hardie formulée par un professeur de l'Université de Christiania, que dans un siècle toute la Norvège sera redevenue catholique, d'un autre côté, le Dr Fallize peut avoir raison en disant que le terrain est préparé pour de nombreuses conversions. A cette préparation travaillent avec un zèle toujours croissant les sectes, les ennemis irréconciliables du catholicisme. Jusqu'ici les catholiques ont pu, grâce à leurs œuvres de charité et surtout à l'hôpital de leurs Sœurs à Christiania, admirablement organisé, gagner, sinon un nombre bien grand de prosélytes, du moins une sympathie très marquée. Puis les écrits qu'ils ont publiés pendant les dernières années sont rédigés avec beaucoup de solidité et propres en partie à miner la confiance dans les doctrines fondamentales de la réforme, en partie à tourner la sympathie vers l'Eglise catholique comme étant la possession de la primordiale. Quoique le catholicisme ne s'avance pas avec le bruit de l'Armée du salut, et avec les coups de trompette comme les sectes qui viennent planter leurs tentes légères au milieu de nous, quoiqu'il marche avec tranquillité et cherche à jeter des fondements solides avant de commencer à édifier son Eglise dans le pays, il n'en est pas moins à craindre qu'il moissonne là où le sectarisme a semé. "

S. M. la reine Victoria s'est rendue au couvent de N.-D. du Refuge,

à Anglet, près Biarritz, en compagnie de S. A. R. la princesse Béatrix et de S. A. le prince de Battenberg : elle a visité en détail l'orphelinat, les pénitentes, les ateliers et la chapelle. L'évêque de Bayonne, qui se trouvait dans l'établissement, a profité de cette occasion pour offrir ses hommages à Sa Majesté et lui a présenté les membres du clergé avec lequel il se trouvait. Sa Majesté a très gracieusement répondu au prélat ; elle s'est fait conduire ensuite devant la tombe de M. l'abbé Cestac, fondateur du Refuge, et aux serres où les Sœurs, lui ont offert un magnifique bouquet.

L'établissement du Refuge a beaucoup intéressé la reine, qui a promis de faire une nouvelle visite pour revoir les Bernadines et examiner l'installation des étables. Elle a quitté la communauté vers cinq heures et demie, dans la direction de Bayonne, non sans avoir acheté quelques robes brodées qu'elle destine à l'enfant de la princesse de Battenberg.

Les pauvres vieillards, recueillis à Biarritz par les Petites-Sœurs des Pauvres, profitent largement de la présence de la reine d'Angleterre. C'est à eux que revient la desserte abondante de toute la cour anglaise ; aussi leur appétit, qui trop souvent est forcé de se régler sur les circonstances, peut-il se dilater ces jours-ci librement.

L'EXIL DE PIE IX

Pie IX, élu Pape en juin 1846, obéit tout d'abord aux inspirations de son grand cœur, et voulut par de larges réformes donner satisfaction à ce qu'on appelle les aspirations modernes. Il essaya du régime parlementaire. Il s'entoura d'auxiliaires laïques et il prit pour premier ministre un homme qui avait donné des gages aux partisans du libéralisme. C'était l'illustre Rossi. Les événements ne tardèrent pas à faire tomber les généreuses illusions du Pontife. Sous prétexte de réformes, les sectes voulaient la ruine du pouvoir pontifical. En conséquence, elles firent l'impossible pour faire avorter les nobles tentatives de Pie IX. Rossi était l'obstacle, parce qu'il était juste, intelligent et persuasif. On résolut de s'en débarrasser par un crime abominable. Sa mort fut décrétée dans les loges maçonniques, Rossi fut assassiné le 14 novembre 1848.

A partir de ce moment la situation du Pape devint de plus en plus intolérable. Il habitait alors le Quirinal. Il s'était vu imposer par une multitude ameutée un ministère composé des hommes les plus suspects. Il déclara ne pouvoir couvrir de sa responsabilité les actes de leur gouvernement, et dès ce jour, il se considéra comme prisonnier dans son palais. Sa vie elle-même ne tarda pas d'y être en péril ; les plus graves diplomates jugèrent que sa sortie de Rome était devenue nécessaire, mais la Révolution le gardait à vue comme un proie. C'est à ces dangers imminents que le courageux et dévoué duc d'Harcourt, résolut de l'arracher. Voici comment il sut conduire cette délicate entreprise :

Le duc d'Harcourt, ambassadeur de France, et le comte de Spaur, ambassadeur de Bavière, se chargèrent de préparer l'évasion du pontife. On choisit la soirée du 24 novembre pour son exécution. A cinq heures, le duc d'Harcourt, en voiture de gala, précédé de coureurs et de torches, arrive au Quirinal. Les gardes civiques refusent d'abord de le laisser entrer : mais il insiste, on l'introduisit alors dans le cabinet du pape qui se renferme aussi-

tôt sur lui. Il ne restait pas de temps à perdre. Pie IX quitte ses vêtements, s'habille en noir, couvre ses yeux de lunettes et sous ce déguisement, accompagné d'un serviteur fidèle, nommé Philipani, il traverse par une porte dérobée les longs corridors du conclave. Mais un obstacle les arrête, on ne peut ouvrir une porte et le pape est obligé d'attendre. Après un retard d'une demi-heure, Pie IX arrive enfin à la porte du palais, du côté des Quatre-Fontaines, où il monte en voiture. Le comte de Spaur l'attendait devant l'église des saints Pierre et Marcellin, dans le voisinage de Saint-Jean de Latran.

Pendant ce temps, le duc d'Harcourt, resté seul dans le cabinet du Saint-Père, lisait à haute voix afin de ne pas éveiller l'attention des gardiens. Il changeait parfois de ton et semblait prendre part à une discussion très animée. Il était sept heures du soir lorsque le duc sortit des appartements du pape. " Le Saint-Père a besoin de repos, dit-il aux gens de service et aux gardes : il a quitté son cabinet, ne le troublez point. " Ces paroles dites d'une voix assurée et impérative ne laissèrent naître aucun soupçon.

Pendant ce temps, sur la route d'Albano, un carrosse stationnait depuis plusieurs heures : la comtesse de Spaur, initiée aux projets de son mari et du duc d'Harcourt, l'occupait. Elle attendait avec une inquiétude indicible. " Nous qui étions à Albano depuis le matin, dit-elle, nous passions des heures fort tristes et fort pénibles. Je dis nous, puisque j'étais avec mon fils et son gouverneur le père Liébel. Jamais mon âme n'avait été poursuivie de si épouvantables fantômes. Mon pauvre fils, me voyant dans un état qui eût fait pitié même à des inconnus, venait de moment en moment me demander la cause d'une telle affliction et me presser de lui dire ce qui pouvait me troubler à ce point, et moi, pour surcroît de tourment, j'étais forcé de ne pas laisser échapper un seul mot du secret que je m'étais promis de garder fidèlement jusqu'au dernier moment, ce qui m'obligeait à dissimuler avec mon fils comme j'avais fait avec mon père. A la fin Max revint près de moi, au sortir de l'église de la Madonna de l'Etoile, où il était entré, disait-il, afin de prier pour son père et pour moi. Il me supplia cette fois les larmes aux yeux de consentir à lui dire le péril dont son père était menacé et qui me causait une si vive douleur ; je lui répondis que le comte s'était chargé de faire sortir de Rome avec lui un grand personnage, et que, si malheureusement l'entreprise échouait, il pourrait être gravement compromis : j'ajoutai que j'avais et que je n'aurais point de repos tant que je ne les verrais arriver tous deux sains et saufs. Je finis en l'exhortant, ainsi que son gouverneur, qui, d'après mes paroles, s'était déjà figuré qu'il s'agissait du cardinal secrétaire d'Etat, à ne témoigner aucune surprise lorsqu'ils reconnaîtraient le fugitif, et à se garder de montrer de la curiosité en sa présence. "

Enfin à neuf heures du soir, au milieu de la nuit obscure, la voiture qui transportait l'illustre fugitif arriva. Au moment où les deux voitures se rencontrèrent, quatre carabiniers passaient ;

mais la comtesse douée d'une admirable présence d'esprit, sans descendre de voiture, s'écria d'un ton assez vif et de mauvaise humeur : " C'est vous, monsieur le docteur, vous vous faites bien attendre. Montez ; montez vite, car je n'aime pas à voyager la nuit. "

" Le Saint-Père ne proféra pas un seul mot, monta dans la voiture dont les gendarmes refermèrent la portière en leur souhaitant un bon voyage et en leur donnant l'assurance qu'ils n'avaient rien à craindre, que la route était très sûre.

" Le Saint-Père avait pris place au fond de la voiture, continue la comtesse ; le père Liebel était vis-à-vis de lui, j'étais à sa droite, mon jeune fils en face de moi. M. de Spaur s'était réfugié derrière avec le domestique.

(A suivre)

VIGNOBLES CANADIENNES

Cité d'ESSEX, Ont.

ERNEST GIRARDOT & Cie., Propriétaires

Vin de messe approuvé par Son Eminence le cardinal Tascher au, par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la Nouvelle-France et dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations, s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CYCLORAMA DE JERUSALEM

LE JOUR DU

CRUCIFIEMENT

La plus grande Exposition permanente du Dix-neuvième Siècle

Spectacle religieux, instructif et intéressant.

SITUE DANS LA ROTONDE

Coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain

OUVERT DURANT LA SEMAINE

De 9.00 A. M., à 10.30 P. M.

LIVRES Anciens et Modernes achetés et vendus, catalogués et publiés trimestriellement. Librairie religieuse, littéraire et scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRÈRES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte à l'Est de l'Église
Notre Dame, Montréal.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES
23 et 25, rue Saint-Urbain, MONTREAL
Telephone No 1399. PRIX MODÉRÉS. SPÉCIALITÉ: EMBAUMLER.

QUERY FRÈRES,
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.
AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES
Chez **L. J. A. SURVEYER.** 1528, rue Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS,
CHAPELIER ET MANCHONNIER,
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, &c., &c.
2097, rue Notre-Dame.

J. H. WALKER,
DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS.
Etabli en 1850,
132, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870.
DAY & DEBLOIS
FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

COLONNES POUR EGLISES, MAGASINS, ETC., RADIATEURS, CLOTURES ET BALUSTRADES EN FONTE POUR TOITS, TOURELLES, BALCONS, PARTERRES, ETC., CLOTURES POUR CIMETIERES, ETC.

120, RUE ANNE, MONTREAL.

LA ROYALE CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

BUREAU PRINCIPAL

Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

Wm. TATLEY, agent général
E. HURTUBISE ET A. ST-CYR
agents du département français.

Wm. McNALLY & CIE.

IMPORTATEURS DE

Tuyaux à égout écossais, de toute grandeur.

Plâtre de Paris. Briques à feu. Terre à feu. Tuyaux de cheminée

50 MCGILL, Montreal.



Ouvrages en Marbre et en Granit.

COTE DES NEIGES, MONTRÉAL

J. & P. BRUNET.

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Monuments, Tombes, Charniers,
POTEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières,
REPARATIONS DE TOUT GENRE A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

Résidence privée: J. BRUNET, Cote-des-Neiges.

PI A. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, Rue Laval,

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITÉ.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

(ÉTABLIS EN 1869.)

Machinistes, Constructeurs de Moulins et ingénieurs

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE.

Pour les Passagers, le service des Colis, les Ateliers et
les salles à manger, Etc.

110 à 120, rue King.

Bureau: 122, rue King.

MONTRÉAL, P. Q.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPECIALITÉ:

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, Etc.

TOUJOURS EN MAIN

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 R.

107, Chemin Papineau, 107

Montréal.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ÉTABLIE EN 1825

DE EDIMBOURG ECOSSE

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000. | Revenu annuel \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSIER,
24, RUE VITRE, 24

ETABLI EN 1850

Montréal.

A. HURTEAU & FRERE

Marchands de Bois de Sciage

82, rue Sanguinet, Montreal.

CLOS }

Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

TELEPHONE No 106.

Bassin Wellington, en face des bureaux du Grd-Tronc

TELEPHONE No 1404.

JOS. HUSEREAU PLOMBEUR, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à l'Eau Chasse
COUVERTURES, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALLASCIO MARCHAND DE FER
En GROS et en DETAIL.

390 RUE ST-JACQUES

Importateur de toute espèce de
ferronneries pour construction d'Egli-
Outils pour menuisiers, charpentiers,

ses, Collèges, Couvents, et Résidences,
meubliers, etc., une spécialité.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D

Tirage, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Vingt-deuxième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 17 AVRIL, 1889, A 2 H. P. M.

VALEUR DES LOTS: **\$ 50,000.00**

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de.....	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

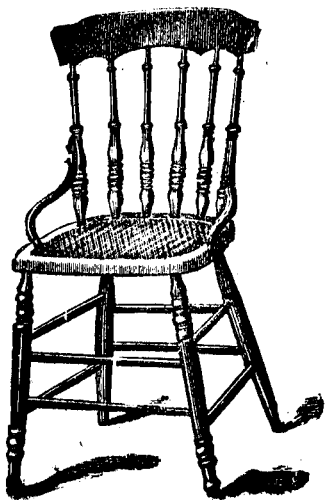
A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronnerie, Peinture, Vitre, Huile, Vernis, Fil
Barbele une specialite. EN GROS ET EN DETAIL.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940

Enseigne du Godendard doré

MONTREAL.



GEO. H. LABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, Rue Inspecteur

EN GROS

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne, et Perforees, ainsi que Banos.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT

De 50,000 à 60,000 Chaises

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.